

Décision Générale colonial

Décision n° No 177-06-1906 fixant la date de la reprise des fonctions 4e M. Paul Patte, Secrétaire Général.

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 19 juin 1906
Numéro JO n° 116 du 01/07/1906	Date du numéro 1 juillet 1906

TEXTE INTÉGRAL

par décision du Gouverneur en date du 19 juin 1906, M. Paul Patté, Secrétaire Général des Colonies cessera, à compter du 19 juin 1906, date d'arrivée dans la Colonie du Gouverneur titulaire. de remplir les fonctions de Gouverneur par intérim il reprendra. à compter du même jour, les fonctions de Secrétaire Général